



Plan d'action de développement durable 2015-2020

« Durable | Responsable | Prospère –

Ensemble on fait avancer le développement durable au Québec! »

La Société du Grand Théâtre de Québec a pour mission de promouvoir la diversité culturelle et artistique et favoriser l'accessibilité aux différentes formes d'arts de la scène tout en procurant un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs de Québec.

Elle occupe une place très importante dans son milieu de par sa mission et ses valeurs. La Société entend donc avec son troisième plan d'action de développement durable confirmer de nouveau sa volonté d'agir afin de permettre d'offrir aux générations futures un milieu de vie misant sur la qualité de l'environnement, l'équité sociale et la vitalité culturelle.

Au cours des dernières années, plusieurs gestes et actions ont été posés afin de réduire l'empreinte environnementale du Grand Théâtre et de favoriser un environnement sain, sécuritaire et valorisant. Plusieurs partenariats et collaborations avec nos résidents et d'autres organismes majeurs de la région de Québec ont permis d'offrir des activités variées et diversifiées. Nous poursuivrons donc nos efforts dans la même voie.

En effet, ce troisième plan d'action s'inscrit dans la continuité de notre démarche de développement durable entreprise en 2009 tout en proposant de nouvelles mesures et actions. Avec celui-ci, nous voulons encore une fois réitérer notre volonté de démocratiser les arts de la scène et permettre une ouverture et une accessibilité de nos lieux à tous les citoyens. Nous voulons également agir afin d'intégrer des pratiques favorisant le développement durable dans nos processus décisionnels et nos directives administratives.

Nous sommes heureux de vous présenter ce plan qui, nous l'espérons, permettra à tous les membres de notre équipe, nos résidents, nos partenaires et nos collaborateurs de s'unir et de s'investir dans sa mise en œuvre, afin de faire en sorte que les actions posées maintenant donneront aux générations futures la liberté de prendre leurs propres décisions.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Gaétan Morency'.

Gaétan Morency
Président-directeur général

Mise en contexte

La Stratégie gouvernementale 2015-2020 constitue le cadre de référence où le gouvernement indique quels sont les objectifs qu'il veut atteindre et comment il entend s'y prendre pour y arriver.

Son adoption confirme à nouveau l'engagement du Québec envers les objectifs adoptés lors du Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg en 2002 et ceux des conférences des Nations Unies sur le développement durable de Rio de Janeiro tenues en 1992 et 2012.

La Stratégie 2015-2020 du Gouvernement du Québec compte huit orientations qui se déclinent en 27 objectifs. Chaque orientation concerne les trois dimensions du développement durable : l'environnement, le social et l'économie. Ces objectifs constituent la base sur laquelle nous devons élaborer notre plan d'action de développement durable et ce, à partir de nos propres ressources financières, humaines et matérielles.

Pour la mise en œuvre de son plan d'action, le Grand Théâtre a tenu compte de l'ensemble des seize principes de développement durable. À la lecture du plan d'action, vous constaterez que pour arriver à l'atteinte des objectifs de la stratégie gouvernementale 2015-2020, le Grand Théâtre a identifié et retenu 6 objectifs gouvernementaux et élaborés 12 actions. Ces 12 actions comportent toutes des indicateurs et des cibles à atteindre au cours des cinq prochaines années. Le Grand Théâtre fera état des résultats obtenus à l'intérieur de son rapport annuel de gestion.

Vous trouverez en annexe, la liste des objectifs non retenus ainsi que les raisons pour lesquels ils n'ont pas été choisis.

Bilan du plan d'action de développement durable 2009-2013 bonifié et mis à jour en 2015

Société d'État relevant du ministère de la Culture et des Communications, le Grand Théâtre a pour mission de diffuser et de promouvoir les arts de la scène en offrant au plus large public, une programmation riche et diversifiée provenant de la scène locale, nationale et internationale. De plus, il héberge en ses murs des organismes artistiques majeurs de la région de Québec.

De par sa mission et ses valeurs, le Grand Théâtre peut contribuer de façon importante à la mise en œuvre de la démarche de développement durable.

La mise en œuvre du précédent plan d'action du Grand Théâtre a permis de franchir différentes étapes. Effectivement, nous avons amélioré nos actions qui sont devenues beaucoup plus écoresponsables. Parmi celles-ci mentionnons la mise en place ainsi que la poursuite de la récupération multimatière, la récupération de piles, d'huiles usées et de matériel informatique. Nous avons également poursuivi la sensibilisation à l'égard de l'économie d'énergie, instauré des pratiques écoresponsables en mettant en œuvre des procédures afin de réduire l'impression de papier, et favorisé le réemploi de matériel de bureau et informatique.

Au cours de ces années, plusieurs activités permettant d'offrir une plus grande accessibilité aux arts de la scène ont été élaborées : causeries, spectacles gratuits, accès à des générales ou répétitions en plus de promouvoir des spectacles de danse, de chansons francophones et d'artistes de la relève.

De nombreux gestes et mesures ont également été mis en œuvre afin de faire de la sensibilisation et de nous permettre d'offrir à nos employés et clients un environnement sain, sécuritaire et valorisant.

En se basant sur ses expériences acquises, le Grand Théâtre est plus en mesure d'innover dans la mise en œuvre de nouvelles actions pour les prochaines années.

Avec ce troisième plan, nous entendons donc poursuivre notre contribution à la réalisation des objectifs que s'est donné le gouvernement du Québec avec sa Stratégie gouvernementale 2015-2020 et continuer d'être un acteur du mouvement de changement.



Orientation 01

Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique

Objectif 1.1

Ce premier objectif traduit la volonté d'engagement du Grand Théâtre de Québec dans la gestion écoresponsable de ses activités. Les actions de cet objectif s'inscrivent dans la continuité de la Stratégie 2009-2015 de la Société.

Objectif gouvernemental 1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	
Action 1	Poursuivre nos actions écoresponsables liées aux opérations courantes de gestion des ressources matérielles et à la gestion des matières résiduelles
Indicateurs	Nombre de nouvelles mesures afin d'améliorer nos pratiques écoresponsables
Cibles	5 nouvelles mesures
Exemples de gestes	<ul style="list-style-type: none">• Améliorer l'efficacité de la gestion des documents électronique• Poursuivre la mise en place d'un système de gestion des documents• Poursuivre la gestion des biens excédentaires• Mettre en place des mesures de réduction d'utilisation de papier• Sensibiliser les employés• Mettre en œuvre de règles concernant l'acquisition des biens et services

Objectif gouvernemental 1.1	
Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	
Action 2	Réduire les déplacements et sensibilisation à l'utilisation de modes de transport collectifs et actifs par les employés
Indicateurs	Nombre de mesures et d'actions et le % d'employés rejoints
Cibles	5 mesures et 75 % des employés rejoints
Exemples de gestes	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les employés • Optimiser les déplacements • Favoriser la tenue de rencontres par visioconférence • Promouvoir les transports collectifs et actifs

Objectif gouvernemental 1.1	
Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	
Action 3	Poursuivre nos actions afin d'améliorer la gestion écoresponsable des parcs ou des systèmes informatiques
Indicateurs	Nombre de nouvelles mesures
Cibles	2 nouvelles mesures
Exemples de gestes	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le réemploi et le recyclage • Poursuivre l'achat écoresponsable • Améliorer l'efficacité de notre système informatique

Objectif gouvernemental 1.1	
Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	
Action 4	Intégrer des considérations écoresponsables lors de l'attribution des contrats d'impression ainsi que dans la gestion du matériel
Indicateurs	Nombre de nouvelles mesures
Cibles	2 nouvelles mesures
Exemples de gestes	<ul style="list-style-type: none"> • Privilégier la conception et l'impression de matériel et d'outils de communication écoresponsables (réalisation graphique, choix des supports et du matériel)

Objectif gouvernemental 1.1	
Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	
Action 5	Élaborer des outils afin d'informer et de favoriser l'organisation d'événements de manière écoresponsable
Indicateurs	Nombre de nouvelles mesures
Cibles	2 nouvelles mesures
Exemples de gestes	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un guide pour nos clients • Organiser et/ou tenir des rencontres et événements écoresponsable

Objectif gouvernemental 1.1	
Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	
Action 6	Élaborer une politique d'approvisionnement écoresponsable
Indicateurs	État d'avancement de la politique
Cibles	Avoir adopté la politique au 31 mars 2018

Objectif 1.2

Afin de mieux intégrer le développement durable dans ses sphères d'intervention, le Grand Théâtre prendra compte de l'ensemble des 16 principes de développement durable.

Objectif gouvernemental 1.2 Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics	
Action 7	Mettre en œuvre un processus organisationnel de prise en compte des principes de développement durable dans les actions structurantes (règlements, politiques, stratégies, plan d'action) menées par le Grand Théâtre
Indicateurs	Nombre d'actions structurantes
Cibles	Au moins 10 actions
Exemples de gestes	<ul style="list-style-type: none">• Élaborer des méthodes d'évaluation et d'aide à la décision qui tiennent compte des principes de développement durable• Informer et sensibiliser le personnel• Utiliser les méthodes d'évaluation dans la prise de décision

Objectif 1.4

La connaissance est l'un des grands moyens à privilégier pour susciter l'adhésion aux valeurs du développement durable et à ses principes. Le Grand Théâtre poursuivra donc sa sensibilisation et ses formations aux employés, partenaires et collaborateurs afin que tous puissent adhérer aux principes de développement durable.

Objectif gouvernemental 1.4 Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique	
Action 8	Poursuivre la sensibilisation et la formation sur les pratiques en matière de développement durable
Indicateurs	Nombre de mesures afin de poursuivre le développement des connaissances
Cibles	3 nouvelles mesures réalisées
Exemples de gestes	<ul style="list-style-type: none">• Poursuivre nos activités de sensibilisation et de formation auprès de nos employés, fournisseurs et partenaires• Inclure sur notre site internet toute l'information relative au Plan d'action de développement durable 2015-2020• Inclure dans les documents remis à chaque nouvel employé de l'information sur le développement durable du Grand Théâtre• Participer à des formations sur le concept de développement durable



Objectif 1.5

L'accès et la participation à la vie culturelle sont des leviers de développement durable. Ils renforcent l'identité culturelle et participent au développement social et économique. Par sa mission, le Grand Théâtre joue un rôle majeur à l'atteinte de cet objectif. Il mettra en oeuvre des actions en lien avec l'agenda 21 de la culture.

Objectif gouvernemental 1.5 Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial	
Action 9	Contribuer à la diversité de l'offre culturelle
Indicateurs	Nombre de mesures et d'actions pour favoriser le rayonnement des arts de la scène
Cibles	4 mesures réalisées
Exemples de gestes	<ul style="list-style-type: none">• Accroître et poursuivre notre collaboration avec les institutions culturelles résidentes, les diffuseurs, les producteurs de spectacles, certains organismes culturels et artistes• Poursuivre le développement de nos actions dans le but de maximiser l'utilisation des différents espaces pour présenter des événements artistiques de tous genres



Le Grand Théâtre entend mettre en œuvre des initiatives qui permettront la participation des citoyens et des autres acteurs du milieu au développement des collectivités.

Objectif gouvernemental 1.5 Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial	
Action 10	Renforcer notre engagement en faveur d'une plus grande accessibilité aux citoyens aux arts de la scène
Indicateurs	Nombre des initiatives visant à accroître la participation des publics aux activités culturelles
Cibles	3 initiatives réalisées
Exemples de gestes	<ul style="list-style-type: none">• Identifier des partenariats favorisant une participation importante des citoyens et des communautés• Poursuivre le développement de nos actions dans le but de maximiser l'utilisation des différents espaces pour présenter des événements artistiques de tous genres• Développer des projets en partenariat susceptibles de dynamiser les communautés et de favoriser une appropriation du Grand Théâtre de leur part• Activités gratuites• Accès à des répétitions, générales



Orientation 05

Améliorer par la prévention la santé de la population

Objectif 5.2

Le Grand Théâtre poursuivra sa sensibilisation et la mise en œuvre de mesures afin de permettre à ses employés de travailler dans un milieu sain et sécuritaire.

Objectif gouvernemental 5.2 Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires	
Action 11	Mettre en œuvre de mesures et d'actions visant la prévention et la promotion de la santé et de la sécurité au travail
Indicateurs	Nombre de mesures et actions
Cibles	4 nouvelles mesures et actions réalisées
Exemples de gestes	<ul style="list-style-type: none">• Sensibilisation• Formation



Orientation 08

Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre

Objectif 8.1

Au cours des prochaines années, le Grand Théâtre poursuivra ses actions favorisant l'économie d'énergie ainsi que la sensibilisation auprès des employés, résidents et partenaires.

Objectif gouvernemental 8.1 Améliorer l'efficacité énergétique	
Action 12	Mettre en œuvre de mesures et réalisation de projets favorisant l'efficacité énergétique
Indicateurs	Nombre de mesures et projets
Cibles	5 nouvelles mesures et projets réalisés
Exemples de gestes	<ul style="list-style-type: none">• Poursuivre la sensibilisation du personnel à l'économie d'énergie• Poursuivre l'installation d'appareils sanitaires à faible débit• Poursuivre l'installation d'ampoules à faible demande énergétique• Poursuivre les achats d'équipements moins énergivores• Faire les mises aux normes de nos équipements afin de les rendre plus efficaces et moins énergivores

Annexe 1

Liste et motifs des objectifs non retenus dans notre plan d'action de développement durable 2015-2020

En raison de la nature de la mission et des mandats qui lui sont attribués, la Société du Grand Théâtre ne prévoit pas entreprendre d'actions spécifiques afin de contribuer à l'atteinte des objectifs gouvernementaux suivants :

- 1.3 Favoriser l'adoption d'approches de participation publique lors de l'établissement et de la mise en oeuvre des politiques et des mesures gouvernementales
- 1.6 Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable, en particulier avec la Francophonie
- 2.1 Appuyer le développement des pratiques et des modèles d'affaires verts et responsables
- 2.2 Appuyer le développement des filières vertes et des biens et services écoresponsables produits au Québec
- 2.3 Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable
- 2.4 Développer et mettre en valeur les compétences permettant de soutenir la transition vers une économie verte et responsable
- 3.1 Gérer les ressources naturelles de façon efficiente et concertée afin de soutenir la vitalité économique et de maintenir la biodiversité
- 3.2 Conserver et mettre en valeur la biodiversité, les écosystèmes et les services écologiques en améliorant les interventions et les pratiques de la société
- 6.1 Favoriser la mise en oeuvre de bonnes pratiques d'aménagement du territoire
- 6.2 Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires
- 6.3 Soutenir la participation publique dans le développement des collectivités
- 6.4 Renforcer la résilience des collectivités par l'adaptation aux changements climatiques et la prévention des sinistres naturels
- 7.1 Accroître l'accessibilité aux services, aux lieux d'emploi ainsi qu'aux territoires par des pratiques et par la planification intégrée de l'aménagement du territoire et des transports durables
- 7.2 Appuyer l'électrification des transports et améliorer l'efficacité énergétique de ce secteur pour développer l'économie et réduire les émissions de GES
- 8.2 Optimiser la production d'énergies renouvelables au bénéfice de l'ensemble de la société québécoise

Des actions incluses dans notre plan d'action contribuent de façon indirecte à l'atteinte de ces objectifs gouvernementaux :

- 2.5 Aider les consommateurs à faire des choix responsables (Actions 1 à 6)
- 4.1 Appuyer la reconnaissance, le développement et le maintien des compétences, particulièrement celles des personnes les plus vulnérables (Action 8)
- 4.2 Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités (Action 10)
- 4.3 Appuyer et promouvoir le développement de mesures sociales et économiques pour les personnes en situation de pauvreté et les milieux défavorisés (Action 10)
- 5.1 Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie (Action 11)
- 8.3 Favoriser l'utilisation d'énergies qui permettent de réduire les émissions de GES (Action 12)

Annexe 2

Pictogrammes des huit orientations gouvernementales pour un développement durable



O1 Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique



O5 Améliorer par la prévention la santé de la population



O2 Développer une économie prospère d'une façon durable – verte et responsable



O6 Assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités



O3 Gérer les ressources naturelles de façon responsable et respectueuse de la biodiversité



O7 Soutenir la mobilité durable



O4 Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques



O8 Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre

Orientation supplémentaire en lien avec le développement durable



L'Agenda 21 de la culture du Québec

Stratégie gouvernementale
de développement
durable

2015
➤➤➤ 20
